Journées de Géographie rurale – Salignac-Eyvigues (Dordogne)

6-9 septembre 2012

Terroirs de qualité, produits de qualité

Association géographique du Pays de Salignac / Commission de Géographie rurale (CNFG)

Jeudi 6 septembre

La première journée des rencontres de Salignac a été consacrée à des visites d'institutions ou d'entreprises.

Les participants se sont d'abord retrouvés à la Maison de l'Emploi de Sarlat où étaient réunis les principaux animateurs du Pays du Périgord noir. Le directeur, Sylvain Scherpereel qui est aussi le responsable du programme LEADER, a dressé un portrait de territoire et a exposé les grandes lignes de la stratégie de développement. Le Pays rassemble 146 communes dont deux petites villes aux fonctions de « pôle rural », Sarlat et Terrasson, selon les catégories du zonage de l'INSEE. Le périmètre compte 84 523 habitants pour une densité moyenne de 40 habts/km2. Le travail de diagnostic qui a précédé l'élaboration de la charte de territoire a insisté en particulier sur les risques du vieillissement démographique et sur les enjeux de développement local liés au maintien des services ruraux, à la préservation du patrimoine et au potentiel du tourisme durable. En conséquence, la stratégie de développement est en grande partie orientée vers une politique de développement touristique appuyée sur des démarches de préservation et de valorisation du patrimoine local. Plusieurs dispositifs sont mobilisés à cette fin dont le programme européen LEADER (2007-2013). Ce dernier porte en particulier un projet de valorisation des *ressources en eau et en forêt* qui comprend d'une part des actions de protection des écosystèmes dans une région dont le taux de boisement s'élève à 48% et dont le réseau hydrographique s'étire sur 1444 kms et d'autre part des actions visant la création d'équipements, de services ou de produits touristiques *durables* (principales fiches-actions : bois-énergies, pêche de loisir, patrimoine culturel). Le Pays est également la structure qui gère le Pôle d'Excellence Rurale voué à la diversification de l'offre touristique dans une région qui reçoit jusqu'à 2 millions de visiteurs par an. La diversification vise pour l'essentiel le secteur de la randonnée et des activités de pleine nature ainsi que la qualification de l'hôtellerie de plein air. Un second PER s'inscrit dans la lutte contre la désertification médicale et porte un programme qui vise à améliorer l'accès de la population aux soins grâce à la construction et à l'équipement de quatre maisons de santé ainsi qu'à la création d'un réseau expérimental de télémédecine.

Jean-Marie Laval est conseiller agricole. Il est responsable de l'antenne Périgord noir à la Chambre d'agriculture qui a été créée en 1972. Dès sa création, l'antenne cherche à fédérer les initiatives en faveur de la diversification des activités rurales et du développement des activités situées en amont et en aval de l'activité agricole. En 1979, l'antenne crée à cette fin la maison rurale de développement local. En 1982 se tiennent des Etats généraux de l'agriculture qui pointent les difficultés du secteur et soulèvent les enjeux d'une restructuration des productions traditionnelles comme la production de noix. L'antenne soutient la création d'une coopérative (COPCERO) qui prend en charge la restructuration de la filière ainsi que la modernisation et la reconversion du réseau d'irrigation qui était alors utilisé pour la production de tabac. La démarche débouche sur la création d'une AOC noix du Périgord en 1983. A la fin des années 1980, l'activité se tourne vers la gestion des questions environnementales dans une zone où le développement de la fréquentation touristique entre en

conflit avec les pratiques de l'élevage hors sol. L'antenne commande une étude spécialisée qui débouche sur l'augmentation de la capacité de stockage du lisier, sur l'aménagement d'une nouvelle station d'épuration et enfin sur la construction d'une unité de méthanisation. En parallèle, l'antenne agit pour la création d'activités de *niche* comme la réintroduction de la culture de la vigne dans le canton de Dome (30 ha aujourd'hui) ou la tentative de lancer une économie du cèpe. L'exposé s'achève par une présentation des spéculations locales (maïs à ensiler, céréales fourragères, tabac mais en nette régression, noix, asperges et autres plantes maraîchères, bovins lait, bovins viande, veau hors sol, poulets et palmipèdes gras) et fait état de l'importance relative de l'agritourisme qui concerne au final, notamment par biais de la vente directe, la moitié des exploitations agricoles. Les projets de l'antenne s'orientent vers la promotion de la culture de la luzerne (en remplacement du soja dans l'alimentation animale), du chanvre industriel (isolant de construction), de l'agroforesterie (association noyers et maïs) et plus généralement des mélanges variétaux.

Bernadette Boivert, conseillère « environnement » au Pays, présente ensuite la *charte forestière* qui se décline en deux projets principaux : la rédaction d'un guide d'utilisation du bois pour la construction et la production d'énergie d'une part, un projet de soutien à l'activité pastorale d'autre part. Le diagnostic de territoire réalisé en 2001, avait souligné les enjeux croisés au regard des principes du développement durable, d'une valorisation économique des ressources forestières et d'une conciliation des usages sociaux des zones boisées. En conséquence, le premier projet concerne 400 emplois dans des entreprises qui sont confrontées à l'importation des grumes d'Europe centrale mais qui ont investi dans production de granules et de plaquettes, sous produits du bois-bûche mais désormais également commercialisés comme combustibles. Le soutien à l'activité pastorale s'appuie sur un plan de relance de la production ovine. La labellisation « Agneau du Périgord » a ranimé depuis deux ans une activité qui avait connu un déclin rapide (diminution du cheptel de 62%). La demande s'accroît pour un troupeau qui demande de nouvelles ressources fourragères et une filière dont la rentabilité exige l'abaissement des coûts de production. L'action a alors consisté a expérimenter la réintroduction d'animaux pâturants dans des massifs forestiers peu valorisés sur le plan sylvicole mais exposés au risque d'incendie en raison de la fermeture du milieu. Le recours aux AFP permet de gérer le foncier et d'investir dans des équipements destinés aux troupeaux. L'action s'accompagne de manifestations festives comme les transhumances accompagnées qui rencontrent un vif succès.

La première visite d'exploitation a eu lieu l'après-midi. Le groupe est reçu par le maire de St Géniès qui est aussi conseiller général, président de la CUMA de St Génies, membre du bureau de la Chambre d'agriculture et enfin administrateur de la coopérative avicole « La Périgourdine ». Titulaire du brevet agricole, il reprend en 1983 les 15 ha de la ferme familiale, alors spécialisée dans la production de tabac et dans la production laitière. Le départ de ses propres enfants au début des années 2000 pose la question du devenir de l'exploitation après 20 ans d'investissement dans le capital d'exploitation (modernisation de la station de traite et de la capacité de stockage du lisier) alors que de lourdes incertitudes pèsent sur le soutien communautaire à la production laitière et que les débouchés de la production de tabac se réduisent. Une reconversion dans l'élevage de veaux hors sol est d'abord envisagée puis le couple décide de fonder une SCEA spécialisée dans la production avicole labellisée. La reconversion s'est opérée tout d'abord sur la base de la réhabilitation des étables et des séchoirs à tabac puis grâce à la construction de deux nouveaux bâtiments. Chaque bâtiment fait 400 m2 et peut abriter jusqu'à 4400 poulets soit une charge au m2 deux fois inférieure à l'élevage en batterie. L'exploitation produit à peine 20% de l'alimentation animale qui se compose de céréales, de maïs et de compléments en soja et en minéraux. La production est de fait organisée par la coopérative qui livre les poussins et se charge de l'abattage des poulets

après 81 jours d'élevage minimum sur l'exploitation. En parallèle, l'exploitation pratique l'accueil touristique dans des corps de ferme restaurés et chauffés par une petite centrale au bois.

Vue sur les champs cultivés et sur les nouveaux bâtiments de l'élevage avicole
(Cliché : G. Lacquement, sept. 2012)

Vue sur les corps de ferme et sur l'abri de la centrale au bois
(cliché : G. Lacquement, sept. 2012)

Le village de gîtes de St Crépin s'étend sur 8 ha et compte 22 corps de ferme permettant d'accueillir 100 à 120 personnes sur une période de 28 à 29 semaines comprises entre les vacances de Pâques et celles de la Toussaint. Les propriétaires ont définitivement abandonné l'activité agricole en 1990 après avoir commencé l'accueil à la ferme au milieu des années 1980. L'activité touristique s'est développée sur la base de la restauration d'un patrimoine familial constitué par le rachat de fermes abandonnées dans l'entre-deux-guerres puis plus récemment par la construction de nouveaux bâtiments à partir du début des années 2000 après que le fils a décidé d'intégrer l'entreprise et de perpétuer l'activité. Les investissements se sont multipliés dans les équipements et les services destinés à l'accueil touristique (courts de tennis, piscines, salles de jeux, salle polyvalente avec cuisine annexe) tandis que la SARL propose des produits nouveaux comme les séjours clés en mains intégrant des circuits de découverte ou de la randonnée. Le propriétaire est membre du conseil municipal, président du club sportif, fondateur de l'office de tourisme, président de l'organisation française des villages de gîtes et enfin organisateur de la Ronde des villages, manifestation annuelle qui a accueilli jusqu'à 1900 randonneurs l'année dernière sur un ensemble de boucles qui relient les différents villages du canton sur une longueur de 54 kms. Il est prévu de convertir une partie des 10 ha de bois de la propriété familiale en pistes de VTT.

Vue sur une partie du village de gîtes de St Crépin
(cliché : G. Lacquement, sept. 2012)

La fin de l'après-midi est consacrée à la visite d'une exploitation nucicole. L'exploitant de Haute Serre est également transformateur et exportateur. Parents et grands-parents élevaient des moutons et cultivaient du tabac mais dans le courant des années 1980, la conversion se fait progressivement dans la production de noix à l'initiative de l'exploitant actuel. Le verger s'étend sur 14 ha en propriété et 20 ha en fermage (6 ha ont été mis en réserve). Le verger comprend environ 100 arbres à l'ha pour une production moyenne de 20 à 30 kg par arbre. La conversion a nécessité la modernisation du réseau d'irrigation car les arbres sont arrosés à trois reprises en juin pour favoriser le grossissement des fruits, dans le

courant de l'été pour l'entretien du verger, à la fin du mois d'août pour favoriser le grossissement du cerneau. Les investissements se sont dans le même temps concentrés sur l'unité de transformation qui produit de la coquille, du cerneau et de l'huile à partir de deux variétés principales, la Franquette et la Grandjean. Le décorticage était le plus souvent sous-traité à l'étranger mais la création en 2002 de l'AOC noix du Périgord a imposé un énoisage sur la zone de production. Ce dernier est effectué manuellement à domicile à une cadence moyenne de 3 kg à l'heure. Noix du Périgord et noix de Grenoble se partagent actuellement l'essentiel des débouchés que constituent les trois gros marchés d'Italie, d'Espagne et d'Allemagne.

Vendredi 7 septembre

La seconde journée des rencontres est consacrée au séminaire des doctorants. La commission de Géographie rurale attache une grande importance à cette manifestation qui permet aux jeunes chercheurs de présenter leurs travaux dans une structure complémentaire aux équipes de recherche et aux écoles doctorales. On a entendu les exposés suivants :

- Xavier Guyiomar, Ingénieur à Agroparitech : *Les politiques agricoles locales.*
- Frédérique Célérier, ADES CNRS Bordeaux 3 : *Les territoires des vins bio en France, étude comparée des terroirs bordelais et rhôdaniens.*
- Xavier Badan, METAFORT Clermont-Ferrand : *La gestion paysagère par les pratiques agricoles, la Chaîne des Puys dans le PNR des volcans d'Auvergne.*
- Virginie-Anne Dubois, CEDETE EA 1210 Université d'Orléans : *Le fait entrepreneurial en Arménie, clés pour le développement d'une économie émergente dans l'ex-URSS.*
- Isabelle Mallet, CERAMAC Clermont-Ferrand : *Autoroute et essor touristique, le cas du Massif Central.*

Ces exposés feront l'objet d'un compte-rendu rédigé par les doctorants.

Journée des doctorants (cliché : G. Lacquement, sept. 2012)

La discussion de l'après-midi a réuni J.P. Dubois maire de Salignac et Président de la Communauté de Communes, Michel Lajugie, éleveur de volailles et conseiller général, B. Secrestat, conseiller régional et attaché parlementaire, S. Scherpereel chargé de mission LEADER au Pays du Salardais ainsi que T. Chenet chargé de mission à la CC pour les sentier de randonnée.

Pilotée par les doctorants, la discussion s'est engagée sur la mobilisation du terroir dans l'action locale de développement. Elus et responsables locaux ont décliné la notion en fonction des différentes actions conduites à leur initiative ou sous leur responsabilité. Le discours s'est rapidement focalisé sur les formes et les enjeux de la diversification des productions agricoles par la valorisation de produits issus du système de polyculture traditionnel devenus, pour des exploitations apparemment de plus en plus nombreuses, la spéculation principale grâce en partie aux différentes actions et interventions portées par les collectivités locales et les chambres consulaires en faveur de la structuration des filières et de la promotion commerciale. La discussion s'est ensuite ouverte aux actions conduites en dehors du secteur agricole, notamment les actions de valorisation du patrimoine rural, l'ensemble des actions manifestant la démarche globale de spécification des ressources rurales pour reprendre le vocabulaire et les concepts de l' « économie de la proximité ».

Le débat avec la salle a tout d'abord porté sur le rôle des femmes dans la multiplication des initiatives en faveur de la diversification agricole ainsi que sur le sens de la qualité en matière de production agricole. Le développement touristique a suscité des échanges sur la question des charges qui pèsent sur les communes en matière d'investissement et de gestion dans les équipements et dans les infrastructures de service. La gestion du foncier exposée à la pression résidentielle a posé des questions plus générales d'urbanisme et de gestion des PLU.

L'après-midi s'achève avec la visite de la ferme des Roumevies à St Crépin où la famille Leymarie s'est spécialisée dans le gavage du canard de barbarie et la vente directe. Les exploitants ont ritualisé la visite : le public assiste au gavage, visite la salle d'abattage et de découpe avant d'assister à une démonstration de découpe à la main agrémentée de conseils gastronomique.

Démonstration de gavage et de découpe à la ferme des Roumevies à St Crépin
(clichés : G. Lacquement, sept. 2012)

Samedi 8 septembre

Les 3èmes rencontres « Géographes à la campagne » ont lieu au Foyer rural d.'Archignac. Guy Mainet et Olivier Deslondes ouvrent conjointement la séance.

La matinée est consacrée à l'exposé d'expériences concrètes de production et d'élevage dans le secteur de la qualité : truffe, noix et agneau du Périgord. Les producteurs expliquent en détail la manière dont ils ont adapté leurs pratiques aux exigences de la labellisation : méthodes de culture et d'élevage, restructurations foncières, mesures agri-environnementales, vente directe et accueil à la ferme, etc…

L'après-midi débute par un exposé préparé par nos collègues de l'Université de Clermont-Ferrand, Daniel Ricard et Laurent Rieutort : *les démarches collectives de reconnaissance des produits de qualité dans les Cévennes, avancées et limites socio-spatiales*. Les auteurs démontrent ici à partir du contexte cévenol que les démarches de qualité en agriculture sont au cœur d'enjeux sociaux et spatiaux qui dépassent la construction de terroirs dédiés ainsi que l'organisation de nouvelles filières. La labellisation repose sur la rédaction d'un cahier des charges et sur la délimitation d'une aire de production. L'étude comparée des démarches engagées pour la labellisation IGP/AOC des productions traditionnelles cévenoles (l'oignon, le miel, la châtaigne et le pélardon) montre la complexité des jeux d'acteurs dans la recherche d'un compromis de nature politique qui ne sert par toujours le développement territorial.

Sylvain Allemand, journaliste anime ensuite un débat avec la salle sur la question de l'innovation dans les démarches de qualité en agriculture. Les invités qui forment la table ronde font part des différentes initiatives qu'ils ont prises aux différents stades de la chaîne de production et de commercialisation : gestion du foncier, méthodes de culture et commercialisation déclinant toutes les possibilités de la vente directe.

Dimanche 9 Septembre

Les 3èmes rencontres « Géographes à la campagne »se sont poursuivies le dimanche à la salle des fêtes de Paulin. L'ensemble des communications feront l'objet d'une publication.

- Roland Courtot : *Terroirs de tradition et urbanisation conquérante, région de Valence (Espagne).*
- Michel Lesourd : *Quels produits du terroir au service du développement de l'archipel du Cap Vert ?*
- Kadidia Bouaré : *Innovations rizicoles dans le delta intérieur du Niger (Mali)*
- Anne-Virginie Dubois : *Terroirs d'exception en terre arménienne.*
- Christine Marjetic : *Le muscadet en quête de notoriété.*
- G. Teillac *: Le jambon de Bayonne en tous ses états.*

Le secrétaire de la commission
G. Lacquement